

COFITEM-COFIMUR

AUGMENTATION DE CAPITAL

Sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2006, une augmentation des fonds propres de € 50 millions serait réalisée par émission de 500.000 actions nouvelles en numéraire. Le prix de souscription serait de l'ordre de 100 € par action dans les conditions actuelles du marché. Cette augmentation des fonds propres viendrait s'ajouter à celle résultant de la plus-value consolidée de € 38 millions provenant de la cession de SIIC DE PARIS (€ 16 millions en social auquel s'ajoute la part de COFITEM dans la plus-value réalisée par P.H.R.V.).

Le nombre d'actions de la société serait porté de 3.499.724 actions à 4.038.930 actions, y compris rémunération d'un apport partiel d'actifs.

Les résultats ordinaires, hors plus-values devraient être en progression en raison de la bonne tenue du crédit-bail et des nouveaux loyers versés par la SNCF et GAZ DE FRANCE.

1^{er} juin 2006